

BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIF

Le bilan de compétence est une action individualisée, coconstruite en fonction de vos besoins et qui doit en toute confidentialité, vous permettre de :

- Mener une analyse sur vos compétences professionnelles et personnelles, vérifier vos aptitudes et vos motivations
- Mener une réflexion pour définir votre projet professionnel et éventuellement votre projet de formation.
- Faire ressortir vos atouts et qualités pour la réalisation de votre projet.
- Etudier la faisabilité de votre projet dans l'environnement économique du territoire, dans votre environnement personnel.
- Définir le plan d'action nécessaire à la réalisation de son projet professionnel ou de formation.

PROGRAMME

PHASE 1 - PRÉLIMINAIRE

Lancer la démarche du bilan de compétences, en permettant :

- D'analyser votre demande, vos enjeux, vos objectifs.
- De confirmer votre engagement à atteindre les objectifs.
- De vous informer sur la méthodologie, la fréquence des entretiens et sur les méthodes utilisées pendant le parcours.

PHASE 2 - INVESTIGATION

Revenir sur votre parcours personnel et professionnel pour se connaître en s'inscrivant dans une démarche bienveillante :

- Identifier les points clés de son profil, de sa personnalité, par le biais d'un échange par effet miroir, etc.
- Evaluer ses savoirs, savoir-faire, savoir-être.
- Réaliser des tests, des enquêtes métiers.
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel ou de formation.
- Construire les bases de projets professionnels, de formation, de VAE, d'en vérifier la pertinence.

PHASE 3 - CONCLUSION

La phase conclusion permet de déterminer le projet professionnel et/ou son projet de formation en fonction des résultats obtenus, menés et validés :

- Élaborer sa stratégie, faire ressortir son profil.
- Formaliser sa stratégie d'action en adéquation avec le territoire économique et son environnement personnel.
- Réaliser les étapes du plan d'action.
- Mettre en place un indicateur permettant de mesurer les résultats atteints.

ORGANISATION

Lieu de formation : AGORA - 66 PERPIGNAN
Effectif : Action individualisée
Délai d'accès : 1 à 2 mois
Présentiel – distanciel
Durée : 24 heures (6 à 14 semaines)
Non certifiant

PROFILS

Tout public

INSCRIPTION

Un entretien préalable sans engagement est prévu afin de vous informer sur les modalités de réalisation, les attentes du parcours.

METHODE :

Un conseiller unique.
Une prestation adaptée aux besoins de chacun.
Une action personnalisée et individualisée.
Entretiens interactifs avec le conseiller
Grille d'évaluation, d'autodiagnostique, tests, référentiels formation/ métiers, etc.

EVALUATION / BILAN

Un document de synthèse retraçant la totalité du parcours et du plan d'action réalisé de façon coconstruite avec le conseiller, sera remis au terme du bilan au bénéficiaire.

COÛT DE LA FORMATION

1500 Euros

FINANCEMENT

CPF, AIF, AGEFIPH, CPF DE TRANSITION, PRO A, OPCO, AUTOFINANCEMENT.



Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et pour tout autre type de handicap veuillez contacter notre référente handicap. Sophie JAEN au 04 68 50 69 52

INDICATEURS DE PERFORMANCE - CENTRE 2023



92 %



97%



EMPLOI

67%

FIN FORMATION



EMPLOI (2022)

89%
Après 6 mois